

Rapport P-539 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 14 avril 2025: «Soutien aux commerçants touchés par les travaux rues Chaponnière, de Fribourg et de Neuchâtel».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 3 février 2026,
dans le rapport P-539 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-539 au Conseil administratif le 3 février 2026.